



# Le JOURNAL des deux rives

Lien vers cet article :

<https://www.journal-deux-rives.com/la-senatrice-g-senee-interpelle-le-gouvernement-au-sujet-du-pont-dacheres/>



## La Sénatrice Ghislaine Senée interpelle le gouvernement au sujet du Pont d'Achères

par Rodrigo Acosta | 24 janvier 2024 | Achères, Carrières-  
sous-Poissy, Communiqués, Politique

La Sénatrice des Yvelines a pris en main certains dossiers qui vont à l'encontre de la volonté des habitants du nord des Yvelines. (DR)

**L**a Sénatrice des Yvelines, Ghislaine Senée a interpellé le gouvernement au sujet de ce projet « inutile et écocide ». Voir la question orale n°09745 – 16e législature.

Depuis de nombreux mois, riverains, élus et associations environnementales s'opposent avec force au projet de création d'une route à 2 x 2 voies et d'un pont routier à Achères. Malgré la récente décision du Tribunal administratif de Versailles, le lancement des travaux, les opérations de défrichage et l'abattage de nombreux arbres parfois centenaires, l'opposition au projet ne faiblit pas.

La colère est forte chez les riverains, qui ne comprennent pas pourquoi le Département s'obstine dans un projet anachronique et irrespectueux de la nature et de la qualité de vie dans les Yvelines.

Dans un contexte national d'opposition aux projets routiers et autoroutiers inutiles et écocides, de grandes associations nationales rejoignent le mouvement yvelinois. Des liens profonds unissent désormais les luttes menées dans le Tarn et à Achères.

Comme l'A69, le projet routier d'Achères est vieux de plusieurs dizaines d'années et reflète une vision obsolète des mobilités et de l'aménagement.

Comme l'A69, il ne répond à aucune nécessité réelle, alors que le prolongement du Tramway 13 répond déjà aux besoins de report modal et de décongestionnement sur les routes et autoroutes du territoire.

Comme l'A69, il augmentera les émissions de gaz à effet de serre en raison de l'effet induit, phénomène largement documenté selon lequel la réalisation de nouvelles routes entraîne, mécaniquement, l'augmentation du trafic routier.

Comme l'A69, il constitue un désastre pour la biodiversité et l'environnement, notamment sur l'Île de la Dérivation, écrin de biodiversité préservé de la circulation routière.

Comme l'A69, il constitue un gaspillage d'argent public, les travaux accusant un dérapage financier de plus de 80 millions d'euros, soit les deux tiers du coût initial.

Ces projets inutiles sont symptomatiques de cette incapacité à changer de modèle et nous condamnent collectivement.

Comme le martèlent de nombreux scientifiques :

« la transformation sera subie ou choisie, autant la choisir. »

Le Gouvernement ne peut rester sourd aux appels citoyens. J'ai donc déposé une question orale au Gouvernement, que j'adresserai en séance au Ministre chargé des Transports à la rentrée 2024 :

**« Inadéquation du projet de liaison routière entre la RD30 au niveau d'Achères et la RD190 au niveau de Triel-sur-Seine avec les divers engagements écologiques de la France ».**

Pour en savoir plus : lien [URL](#)